

États financiers

Carrefour canadien international

exerce ses activités sous le nom de **Carrefour international**

Toronto, Ontario

Le 31 mars 2013

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants.....	3 - 4
État de la situation financière	5
État des résultats.....	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers.....	9 -18

Rapport des auditeurs indépendants

Aux membres de Carrefour international

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Carrefour international, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

suite...

Rapport des auditeurs indépendants

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des apports de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus, à l'excédent, à l'actif à court terme et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Carrefour international au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les OSBL.

Toronto, Ontario
Le 8 juin 2013



Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Carrefour international*Le 31 mars 2013*

État de la situation financière	2013	2012	1 ^{er} avril 2011
		Note 13	
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents, note 5	835 953 \$	1 601 981 \$	821 242 \$
Comptes débiteurs	99 371	98 461	57 197
Sommes à recevoir d'entités apparentées, note 7	1 249	0	5 045
Charges payées d'avance et autres actifs	102 395	75 452	31 206
Total de l'actif à court terme	1 038 968	1 775 894	914 690
Placements , note 5	1 572 163	1 452 565	988 705
Immobilisations , note 6	56 878	61 038	33 879
	2 668 009	3 289 497	1 937 274
Passif à court terme			
Comptes créditeurs et charges à payer	213 372	286 998	196 755
Produits reportés	295 093	935 602	769 727
Total du passif	508 465	1 222 600	966 482
Actif net , selon le tableau comptable			
Investi en immobilisations	56 878	61 038	33 879
Fonds de dotation, note 11	200 000	200 000	0
One World Fund, note 11	762 977	762 977	0
Excédent accumulé non affecté	1 139 689	1 042 882	936 400913
	2 159 544	2 066 897	970 792
	2 668 009	3 289 497	1 937 274

Approuvé par le Conseil d'administration

 Karen Takacs

Administratrice

 Guy Ouellet

Administrateur

Les notes des pages 9 à 18 font partie intégrante des états financiers.

Carrefour international
Exercice terminé le 31 mars 2013

État des résultats	2013	2012
Produits		
Gouvernement fédéral – ACDI	2 821 951 \$	3 020 461 \$
Gouvernement fédéral – ACDI – PSIJ	0	285 992
	2 821 951	3 306 453
Contributions du gouvernement provincial (Québec)	319 754	310 801
Dons	661 502	1 705 155
Autres produits	124 387	46 614
Contributions volontaires, note 8	2 342 718	2 441 623
	3 128 607	4 193 392
	6 270 312	7 810 646
Charges		
Charges reliées aux programmes (y compris les salaires et les avantages sociaux)	2 984 527	3 359 630
Charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public	155 877	251 579
Administration, gouvernance et coûts indirects (y compris les salaires et les avantages sociaux)	576 525	542 269
Collectes de fonds (y compris les salaires et les avantages sociaux)	118 018	127 840
Contributions par les volontaires, note 8	2 342 718	2 441 623
	6 177 665	6 722 941
Excédent	92 647	1 087 705

Carrefour international
Exercice terminé le 31 mars 2013

État de l'évolution de l'actif net					2013			2012
	Investi en	Affectés à l'interne					Total	Total
	immobilisations	Fonds de dotation	One World Fund	Excédent accumulé non affecté				
Solde, tel que reporté précédemment	61 038	\$ 200 000	\$ 762 977	\$ 1 059 969	\$ 2 083 984	\$	996 279	\$
Ajustement de l'exercice précédent, note 13	0	0	0	(17 087)	(17 087)		(17 087)	
Solde, début de l'exercice, selon les informations retraitées	61 038	200 000	762 977	1 042 882	2 066 897		979 192	
Addition (soustraction)								
Excédent (déficit)	(23 070)	0	0	115 717	92 647		1 087 705	
Investissement en immobilisations	18 910	0	0	(18 910)	0		0	
Solde au 31 mars	56 878	200 000	762 977	1 139 689	2 159 544		2 066 897	

Carrefour international
Exercice terminé le 31 mars 2013

État des flux de trésorerie	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Encaissements	3 284 926 \$	5 507 079 \$
Décaissements	(3 912 446)	(4 214 153)
Montant net des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(627 520)	1 292 926
Activités de financement et d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(18 910)	(48 327)
Augmentation des placements à long terme	(119 598)	(463 860)
Montant des flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement	(138 508)	(512 187)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents	(766 028)	780 739
Montant net de la trésorerie et des équivalents, début de l'exercice	1 601 981	821 242
Montant net de la trésorerie et des équivalents, fin de l'exercice	835 953	1 601 981

Notes afférentes aux états financiers

Note 1 Statut et nature des activités

Carrefour canadien international (Carrefour international) a été incorporé sans capital-actions le 21 juillet 1969, en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Carrefour international est un organisme de développement international qui vise à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des femmes et des filles. De concert avec des partenaires locaux dans huit pays et appuyé par des centaines de volontaires chaque année, Carrefour international mise sur les compétences, l'expertise et les ressources du Nord et du Sud pour aider les gens à surmonter la pauvreté et promouvoir l'égalité des femmes et des filles. Carrefour international travaille actuellement en Bolivie, au Ghana, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Swaziland, au Togo et au Zimbabwe.

Carrefour international est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et peut émettre des reçus de charité pour les dons reçus.

Note 2 Sommaire des conventions comptables

Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL).

(a) Comptabilisation des produits

L'organisme suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions grevées d'affectations sont constatées à titre de produits dans l'exercice où elles sont reçues. Celles qui ne sont pas affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les contributions reçues à l'avance par rapport à une année de programme et qui n'ont pas été réalisées sont constatées à titre de produits reportés.

Le produit représentant des dons consiste en dons et contributions provenant de fondations. Les contributions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les contributions reçues à l'avance par rapport à une année de programme et qui n'ont pas été réalisées sont constatées à titre de produits reportés.

Note 2 Sommaire des conventions comptables - suite

Les autres produits consistent en revenu de placement et autres remises de gouvernements reçus durant l'exercice. Le revenu de placement inclut l'intérêt relié à la trésorerie et aux placements à revenu fixe, aux distributions provenant de fonds de placement en gestion commune et qui ont été réinvesties, et aux gains réalisés (non réalisés) et aux pertes sur les placements. Le revenu de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les produits reliés aux autres remises de gouvernements sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

L'estimation de la juste valeur des services volontaires est incluse dans les produits et les charges (note 8).

(b) Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût. L'amortissement est indiqué annuellement, au taux calculé pour passer en charge les actifs pendant leur durée d'utilisation prévue, à savoir :

Mobilier et matériel de bureau - méthode linéaire sur 5 ans

(c) Utilisation des estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction formule certaines hypothèses et fasse certaines estimations quant aux événements futurs pouvant avoir des conséquences sur les montants constatés en ce qui a trait aux actifs et aux passifs, à la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et aux montants déclarés à titre de produits et de charges durant l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents des estimations.

(d) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties au taux en vigueur lorsqu'elles sont effectuées. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères ont été convertis au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

Note 2

Sommaire des conventions comptables - suite

Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur, exception faite de certaines transactions avec lien de dépendance.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, exception faite des placements dans les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur des marchés actifs, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement incluent la trésorerie et les équivalents, et les comptes débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement incluent les comptes créditeurs et les produits reportés.

(ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des indicateurs de dépréciation sont identifiés. Le montant de la perte de valeur est constaté dans l'excédent. La perte de valeur constatée peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par ajustement d'un compte de correction de valeur, en autant qu'elle n'est pas plus grande que le montant qui aurait été inscrit à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée avant. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat.

(e) Répartition des salaires et des avantages sociaux

Les salaires sont répartis entre les coûts des programmes, les charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public, l'administration, la gouvernance, les coûts indirects et les collectes de fonds. La répartition est basée sur un pourcentage de jours de travail prévus, qui détermine le temps consacré à chaque domaine d'activité. Veuillez consulter la note 9 pour obtenir les détails de la répartition.

Note 3 Incidence du changement de méthode comptable

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL). Ces états financiers sont les premiers états financiers pour lesquels l'organisme a appliqué les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les OSBL.

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été préparés conformément aux principes et normes comptables établis au chapitre 1501, « Application initiale des normes pour les OSBL », pour les nouveaux adoptants de cette méthode comptable.

L'adoption de ce nouveau cadre de présentation de rapports financiers n'a eu aucune répercussion sur la situation financière précédemment déclarée au 1^{er} avril 2011 et au 31 mars 2012; ni sur l'excédent déclaré précédemment ou l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. En conséquence, un rapprochement entre l'excédent précédemment déclaré et l'excédent déclaré selon les normes comptables pour les OSBL n'a pas été préparé.

Note 4 Instruments financiers

Politique de gestion du risque

L'organisme est exposé à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques au 31 mars 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement et cause une perte financière à l'autre partie.

L'organisme est sujet à des concentrations de risque de crédit par le biais de la trésorerie et de ses comptes débiteurs. L'organisme détient la presque totalité de sa trésorerie dans une seule grande institution financière canadienne. La majorité des comptes créditeurs est reliée à des fonds à recevoir d'organismes gouvernementaux, des produits des assurances et des avances aux employés. Le risque de crédit maximum est équivalent à la valeur comptable. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de crédit importants.

Note 4 Instruments financiers – suite

Risque de marché

Le risque lié au marché est le risque qu'une perte survienne à la suite de changements dans les facteurs touchant au marché, tels que les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base et les cours boursiers. Ces fluctuations peuvent être importantes. Les méthodes et les hypothèses qu'utilise la direction au moment d'évaluer les risques du marché n'ont sensiblement pas changé, sauf l'ajout d'un fonds d'actions en gestion commune à son portefeuille de placements par rapport à l'exercice précédent; les risques sont résumés ci-dessous :

(i) Risque de taux d'intérêt

L'organisme gère ses placements d'après ses besoins en matière de flux de trésorerie et en vue d'optimiser son revenu de placement. L'organisme a investi l'excédent de trésorerie dans des fonds du marché monétaire, de titres à revenu fixe et d'actions en gestion commune comme moyen de gérer son risque de taux d'intérêt.

(ii) Risque de change

La monnaie fonctionnelle de l'organisme est le dollar canadien. L'organisme effectue des opérations en monnaies étrangères et, en conséquence, est sujet à des gains et à des pertes causés par les fluctuations des taux de change. La direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques de change importants puisque la majorité de ses opérations s'effectue en dollars canadiens.

(iii) Risque de prix des produits de base

L'organisme est sujet à des risques de prix normaux associés aux produits de consommation.

(iv) Risque boursier

L'organisme maintient une portion de ses placements dans des fonds en gestion commune et, en conséquence, est sujet au risque lié au cours boursier associé aux fluctuations de prix du marché pour ces placements. D'après le niveau de tolérance au risque de l'organisme, un modèle de répartition d'actifs a été élaboré et mis en place pour les placements, notamment les placements dans les actions.

Note 4 Instruments financiers – suite

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs est quasi égale à leur valeur comptable étant donné leur nature à court terme.

La juste valeur des placements est quasi égale à leur valeur comptable puisqu'ils sont comptabilisés à leur valeur marchande cotée.

Note 5 Trésorerie et placements

	2013	2012	1 ^{er} avril 2011
Trésorerie			
Petite caisse	906 \$	1 586 \$	906 \$
Comptes courants de fonctionnement	217 952	777 895	200 411
Compte au comptant de courtage	6 403	8 970	78
Équivalents de trésorerie			
Compte d'épargne à intérêt élevé	0	202 993	403 468
Fonds du marché monétaire en gestion commune	610 692	604 285	210 167
Bons du Trésor	0	6 252	6 212
	835 953	1 601 981	821 242
Placements			
Fonds de titres à revenu fixe en gestion commune	795 180	780 921	729 794
Fonds d'actions en gestion commune	776 983	671 644	258 911
	1 572 163	1 452 565	988 705
	2 408 116	3 054 546	1 809 947
Composés des éléments suivants :			
Trésorerie, équivalents et placements grevés d'affectations	295 093	935 602	769 727
Trésorerie et équivalents non affectés	540 860	666 379	51 515
Placements non affectés	1 572 163	1 452 565	988 705
	2 408 116	3 054 546	1 809 947

Les montants de trésorerie et d'équivalents grevés d'affectations sont égaux aux montants des produits reportés – provenant de bailleurs de fonds externes aux fins de la prestation de programme futurs. Ces fonds sont grevés d'affectations puisqu'ils ne peuvent servir à d'autres fins que la prestation de programmes pour lesquels ils sont prévus.

Note 6 Immobilisations

	Net 2013	Net 2012
Mobilier et matériel de bureau	683 809 \$	664 899 \$
Amortissements cumulés	(626 931)	(603 861)
	<u>56 878</u>	<u>61 038</u>

Note 7 Opérations entre apparentés

L'organisme est associé à la Fondation des amies et amis de Carrefour canadien (« la Fondation »), un organisme de bienfaisance associé. L'organisme paie également les dépenses engagées par la Fondation. Ces transactions se déroulent dans le cadre normal de ses activités et sont évaluées à la valeur comptable. Au 31 mars 2013, la Fondation doit à l'organisme la somme de 1 249 \$ au chapitre des dépenses engagées.

Note 8 Dons de services

Les contributions en service volontaire, tant au Canada qu'à l'étranger, sont essentielles au travail de Carrefour international. Carrefour international conserve des registres détaillés du temps et des services que les volontaires ont offerts. Une valeur est attribuée aux contributions volontaires et la méthode d'attribution de la valeur est basée sur une étude réalisée par des chercheurs indépendants. Les taux appliqués proviennent des tableaux de taux actuels de Statistique Canada.

Note 9 Salaires et avantages sociaux

Le total de la rémunération des employés durant l'exercice a été de 1 858 608 \$ (1 803 805 \$ pour 2012).

La rémunération se répartit comme suit :

	2013	2012
Charges reliées aux programmes	1 468 559 \$	1 403 440 \$
Charges reliées aux programmes conjoints d'intéressement du public	155 877	251 579
Administration, gouvernance et coûts indirects	176 343	86 014
Collectes de fonds	57 829	62 772
Total de la rémunération durant l'exercice	<u>1 858 608</u>	<u>1 803 805</u>

Note 10 Engagements en matière de location

L'organisme doit respecter les versements minimaux auxquels il s'est engagé en vertu d'un contrat de location (ou bail) pour du matériel de bureau et un local, à savoir :

2014	170 148 \$
2015	106 687
2016	104 965
2017	104 965
2018	104 965

Note 11 Restriction sur l'actif net

Le One World Fund est grevé d'affectations à l'interne par le Conseil d'administration. Ce fonds a été créé dans le but d'accroître les répercussions de la programmation de Carrefour et avoir du financement renouvelable additionnel et/ou engendrer des occasions permettant la matérialisation de revenus futurs.

Le Fonds de dotation est grevé d'affectations à l'interne par le Conseil d'administration. Le fonds a été créé pour appuyer Carrefour dans l'exécution de sa mission et de son mandat.

Note 12 Organisme sans but lucratif associé

La Fondation des amies et amis de Carrefour canadien (« la Fondation »)

La Fondation est associée à Carrefour international du fait que ces organismes ont le même conseil d'administration.

La Fondation a été désignée par l'Agence de revenu du Canada comme étant un organisme « associé » à Carrefour international. La Fondation est une fondation de bienfaisance distincte qui appuie d'autres organismes de bienfaisance enregistrés et, en particulier, Carrefour international. La Fondation est un organisme de bienfaisance dûment enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Situation financière au 31 mars 2013

	2013	2012
Actif	1 967 \$	2 087 \$
Passif	1 967	900
Actif net	0	1 187
	1 967	2 087

Résultats des activités pour l'exercice terminé à cette date

	2013	2012
Total des produits	0 \$	29 120 \$
Total des charges	1 187	990 910
Déficit	(1 187)	(961 790)

Flux de trésorerie des activités pour l'exercice terminé à cette date

	2013	2012
Encaissements	0 \$	29 120 \$
Décaissements	120	29 066
Augmentation (diminution) des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date	(120)	54

Note 13 Ajustement de l'exercice précédent

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a effectué un audit du projet de Carrefour pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. L'ACDI a refusé certaines dépenses que son financement devait couvrir. Par conséquent, les produits de l'ACDI pour l'année terminée le 31 mars 2011 étaient surestimés et les produits reportés, sous-estimés. Cette situation a été corrigée rétroactivement dans les présents états financiers et les chiffres pour l'année terminée le 31 mars 2012 ont été retraités comme suit :

État de la situation financière	Solde, tel que reporté précédemment	Ajustements	Solde, selon les informations retraitées
Produits reportés	918 515 \$	17 087 \$	935 602 \$
Excédent accumulé non affecté	1 059 969	(17 087)	1 042 882

Le retraitement des données a entraîné une augmentation du produit reporté et une diminution de l'excédent accumulé non affecté de 17 087 \$.